

*Questions orales***LES MINORITÉS VISIBLES**

L'INTERNEMENT DES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE—ON DEMANDE LA
REPRISE DES NÉGOCIATIONS

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre en l'absence du ministre d'État (Multiculturalisme). Le président de la *National Association of Japanese-Canadians* a révélé hier que son association n'était pas parvenue à s'entendre avec le gouvernement au sujet des mesures de réparation, non seulement quant aux questions de principe, mais aussi quant à la moindre indemnité financière. Je remercie le ministre d'être revenu à la Chambre. Va-t-il reprendre les négociations avec la NAJC afin d'en arriver à une entente portant sur toutes les mesures à l'égard desquelles l'Association demande au gouvernement d'agir et va-t-il s'assurer que les mesures de redressement seront acceptables dans l'ensemble?

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, comme le député le sait, les discussions avec la NAJC et d'autres organismes nippono-canadiens se poursuivent depuis un certain temps. La NAJC nous a fait une proposition il y a à peine une semaine. C'était la première du genre. Cette proposition ainsi que d'autres ont été transmises au cabinet qui est à les examiner.

ON DEMANDE DE NOMMER UN NÉGOCIATEUR

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'adresse ma prochaine question au premier ministre. Comme le ministre n'a absolument pas su régler cette affaire de façon satisfaisante avant de la soumettre au cabinet, je demande au premier ministre, dont l'honneur est ici en jeu compte tenu des déclarations qu'il a faites en juin 1984, de nommer un représentant chargé de négocier ce genre de compensation. Le premier ministre va-t-il charger un représentant de veiller à ce qu'une compensation soit négociée?

M. Forrestall: Vous avez le meilleur au monde.

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, je tiens à préciser à nouveau pour le gouverneur du député que des pourparlers sont en cours depuis un an et demi avec tous les groupes intéressés, y compris la *National Association of Japanese-Canadians*. Nous avons fait l'impossible pour favoriser la discussion et ouvrir la porte aux suggestions et aux recommandations. Des propositions ont été présentées et nous les avons soumises à l'attention du cabinet. Je peux assurer à tous les députés que notre gouvernement va tenir sa promesse et proposer une solution juste, équitable et honorable du problème.

LE GRAIN

LES SERVICES DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION DANS LA
CIRCONSCRIPTION DE PEACE RIVER

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme il le sait, j'essaie depuis plusieurs années de faire améliorer les services de manutention des céréales à Valleyview et dans d'autres localités semblables de ma circonscription. Quand mettrons-nous en oeuvre un programme d'aide pour ces gens et pourrions-nous leur assurer qu'on prendra des mesures pour la manutention des récoltes de cet automne?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député est un ardent partisan des innovations destinées à améliorer les transports dans cette partie du pays. Nous avons mis en oeuvre un certain nombre de projets pilotes dans les trois provinces des Prairies afin de résoudre ce problème, surtout dans les régions éloignées. Oui, je peux dire au député que nous travaillons encore à un projet pilote en collaboration avec le gouvernement de l'Alberta et nous espérons pouvoir passer à l'action dans un avenir très rapproché.

* * *

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

L'ENTENTE SUR LA MODERNISATION DE SYDNEY STEEL
CORPORATION

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. À la fin de décembre, le ministre de l'Expansion industrielle régionale de l'époque a annoncé qu'une entente avait été conclue avec la Nouvelle-Écosse pour entreprendre la deuxième phase des travaux de modernisation de *Sydney Steel Corporation*. Cette entente a été signée à la fin de février et pourtant, le gouvernement fédéral refuse de débloquer les crédits nécessaires en vertu de cette entente. Je voudrais savoir si l'entente concernant la deuxième phase de la modernisation de la *Sydney Steel Corporation* a été approuvée par le Conseil du Trésor.

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je prendrai volontiers note de la question et je communiquerai avec mon collègue aussitôt que possible. Je ne peux pas lui répondre par un oui ou par un non. Je devrai vérifier.

L'APPROBATION DU CONSEIL DU TRÉSOR

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, il s'agit d'une entente qui a été ratifiée et le président du Conseil du Trésor ne peut pas nous dire si ses services l'ont effectivement approuvée. Quand cette entente sera-t-elle avalisée par le Conseil du Trésor? Elle a été signée en février et les gens comptent sur les fonds et l'aide qu'elle leur procurera.